



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28 février 2007

**ACTIF NET REEVALUE DE TURENNE INVESTISSEMENT
PAR ACTION DE 11,40 € AU 31 DECEMBRE 2006
CONTRE 11,10 € COURS À L'INTRODUCTION LE 5 DECEMBRE 2006**

UNE PROGRESSION DE 2,7% ENTRE LE 5 ET LE 31 DECEMBRE 2006

Au 31 décembre 2006, l'Actif Net Réévalué par action de Turenne Investissement s'élève à 11,40 € et enregistre une progression de 2,7 % par rapport au cours d'introduction en bourse fixé à 11,10 € le 5 décembre dernier.

L'Actif Net Réévalué au 31 décembre 2006 s'élève à 18,90 millions € et se décompose de la façon suivante :

- Disponibilités et valeurs mobilières de placements : 10,29 millions €- soit 54,4 %
- Actifs financiers (sociétés SGM et WH Holding) : 7,16 millions €- soit 37,9 %
- Actifs incorporels (frais d'établissement) : 1,45 millions €- soit 7,7 %

Le résultat net au 31 décembre 2006 s'élève à 0,47 millions € et résulte principalement du produit des placements de trésorerie.

Dès son introduction en bourse, Turenne Investissement a acquis deux participations dans les sociétés suivantes pour un montant de 7,16 millions €

- WH holding (Webhelp) : Webhelp est un acteur français de l'externalisation de centres d'appels et de gestion de la relation clients qui a atteint une position de leader sur le marché français des centres d'appels offshore, avec plus de 2 000 opérateurs en France, au Maroc et en Roumanie. Spécialiste de la relation client et de la gestion de centre d'appels pour les grands groupes de télécommunication et d'assurances, Webhelp a enregistré une activité en très forte croissance.
- SGM (Groupe Aston Medical) : Aston Medical est un concepteur et fabricant d'implants orthopédiques d'épaule, de hanche et de genou. Aston Médical est un des

leaders français (9 millions € de CA en 2005) sur un marché en forte croissance, avec un objectif de 20 millions € de CA d'ici 5 ans.

A compter du 28 février 2007, les pourcentages de co-investissement de Turenne Investissement aux côtés du FCPI Développement & Innovation 3 et du FIP Hexagone Croissance 1 gérés par Turenne Capital Partenaires sont les suivants :

- 84,3 %, en cas de co-investissement entre Turenne Investissement et Développement & Innovation 3 ;
- 33,6% en cas de co-investissement entre Turenne Investissement et Hexagone Croissance 1;
- 31,6 % en cas de co-investissement entre Turenne Investissement, Développement & Innovation 3 et Hexagone Croissance 1.

A PROPOS DE TURENNE INVESTISSEMENT

Turenne Investissement, société de capital développement créée par Turenne Capital, investit et désinvestit avec les Fonds gérés par Turenne Capital.

Turenne Investissement a vocation à accompagner – en tant que seul investisseur ou investisseur de référence – des PME en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la santé, la distribution spécialisée, l'industrie innovante et les services. Les participations sont acquises avec un objectif de détention à moyen terme.

En se positionnant sur le segment du capital développement et des transmissions pour des PME en forte croissance et présentant une valeur d'entreprise inférieure à 100 millions €, Turenne Capital est devenu l'un des principaux acteurs indépendants sur ce marché.

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

Contact

Béatrice VERNET

Turenne Capital

Tél. : 01 53 43 03 03

bvernet@turennecapital.com

Relations Presse

Chantal FARANT

ACTUS

Tél. : 01 53 67 35 86

cfarant@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France. Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*)

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations sus mentionnées.